



- Natura 2000 en mer -

Compte-rendu du groupe de travail dédié aux mesures sur les enjeux « Oiseaux » des sites Natura 2000 de CHAUSEY (hors pêche professionnelle) ZSC FR2500079 et ZPS FR2510037

12 décembre 2025 à l'espace de la faisanderie à Saint-Pair-sur-Mer



Liste des acteurs présents (par ordre alphabétique)
Cf annexe



Objet

En phase de plan d'action, ce groupe de travail avait pour objectif de solliciter les compétences et les connaissances des acteurs locaux pour définir collectivement des mesures de gestion relatives aux enjeux « oiseaux ».

En proposant ce temps en deux groupes, le second objectif visait à favoriser la participation des acteurs locaux à l'élaboration du document d'objectifs, de répondre aux questions des acteurs impliqués sur la démarche Natura 2000 en cours, de confronter les avis ainsi que les connaissances de chacun.

Ordre du jour proposé

1. Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB
2. Travail en groupes sur les mesures relatives aux enjeux « oiseaux » du site Natura 2000 de Chausey
3. Calendrier et questions diverses

Déroulement de la séance

1. Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB

Madame Gouchet ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence, la mairie de Saint-Pair-sur-Mer pour la mise à disposition de la salle ainsi que l'ensemble des animateurs pour la préparation de cette journée. Elle rappelle que les sites Natura 2000 **Zone Spéciale de Conservation FR2500079** (relative à la Directive 92/43/CEE Habitats-Faune-Flore dite « DHHF ») et **Zone de Protection Spéciale FR2510037** (relative à la Directive 2009/147/CE Oiseaux dite « DO »), toutes deux appelées « Chausey », ont été agrandies en 2008 lors de l'extension des sites Natura 2000 en mer. Elle explique que ce GT se focalisera sur la ZPS puisqu'il s'agit des enjeux « oiseaux ». Chausey est concerné par 44 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

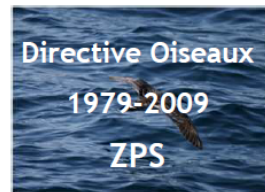
Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt européen



+



Désignation du site de Chausey au titre de ces deux Directives

Prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités locales et régionales, avec **obligation de résultats**

Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB

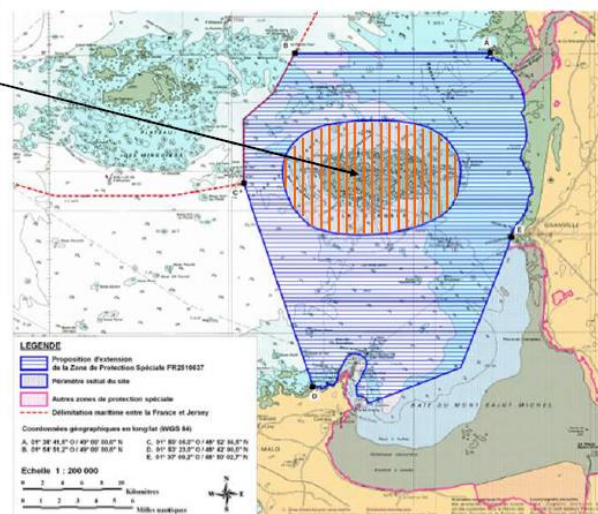
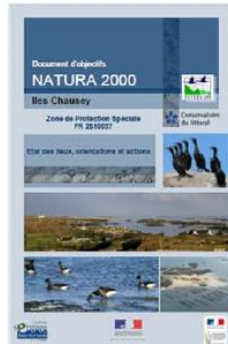
Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Natura 2000 en mer en 2008 : extension significative des ZSC et ZPS de Chausey

||||| ZPS initiale

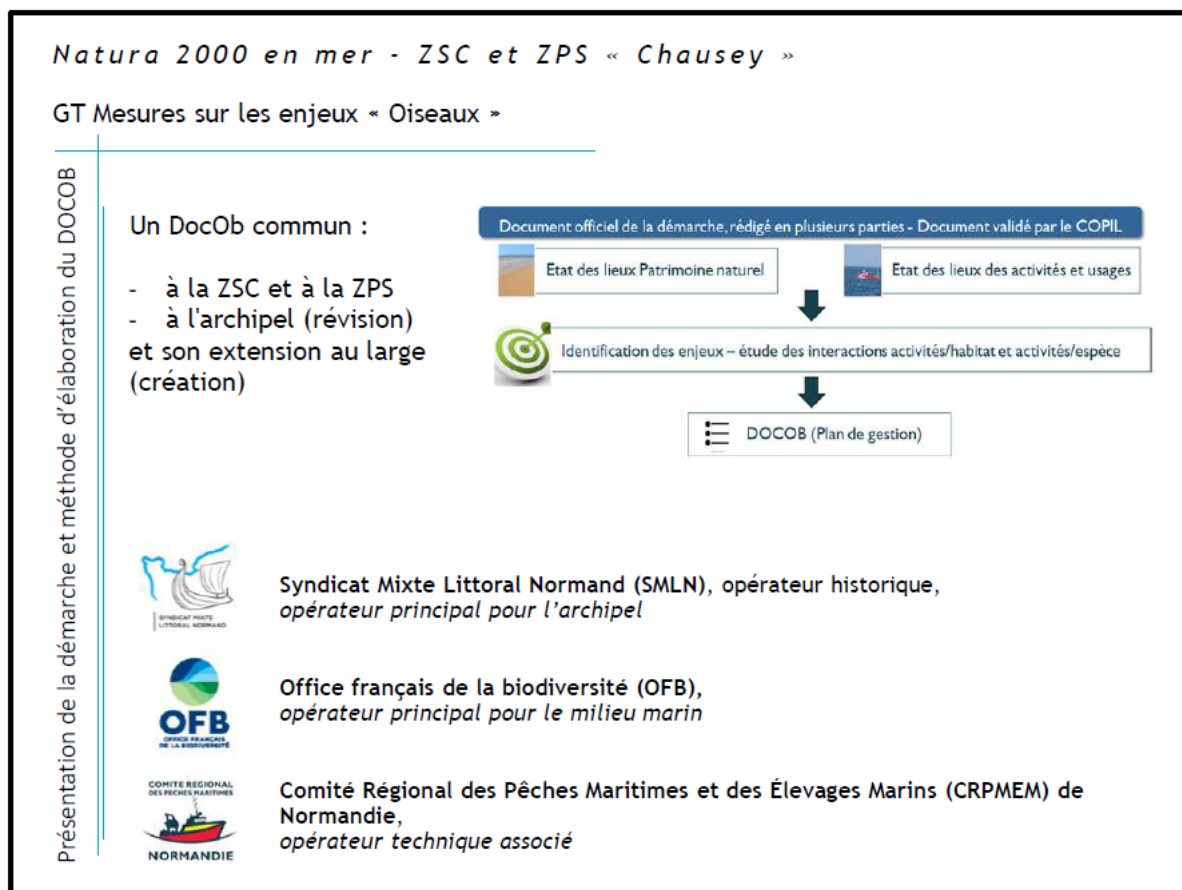
Document d'objectifs
(CdI / SMLN) validé le
21/02/2013



Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB



Elle rappelle que les opérateurs choisis pour mener la concertation et rédiger ce DocOb sont le Syndicat Mixte Littoral Normand, pour la partie terrestre, et l'Office Français de la Biodiversité épaulé du Comité Régional des Pêches Maritimes de Normandie pour la partie marine.



Madame Gouchet évoque le cycle de gestion et explique qu'après la validation de l'état des lieux le 12 mai 2025 comprenant les enjeux et les objectifs à long terme (début de la stratégie), il s'agit désormais de passer au plan d'action.

Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB

Le Plan d'action : définition des objectifs opérationnels et des mesures de gestion



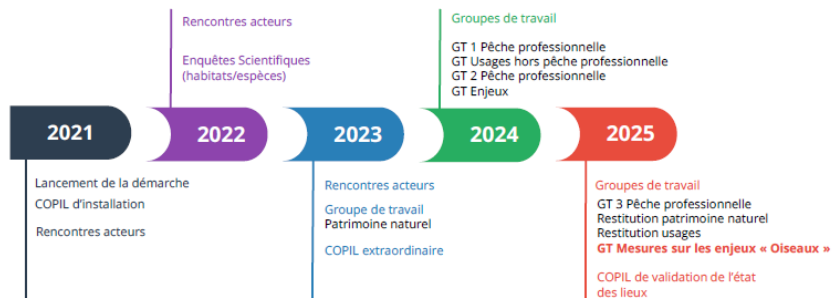
Un rappel des groupes de travail, réunions et comités de pilotage passés est rapidement présenté pour resituer le contexte.

Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB

Groupes de travail et réunions passés





La notion de mesure de gestion est alors expliquée aux participants.

Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Mesure de gestion = action mise en place pour atteindre les objectifs.

Les mesures administratives et réglementaires (EIN, prendre/compléter/modifier un arrêté pour encadrer une activité...)

Les mesures contractuelles et la charte (charte = mesure constitutive du DOCOB avec des bonnes pratiques à adopter, dératisation...)

Les mesures de communication et de sensibilisation (panneau, animation environnementale, aire marine éducative...)

Les mesures pour l'animation du DOCOB (travail des gestionnaires, représentation des gestionnaires dans d'autres instances, coordination et mise en œuvre des mesures...)

Les mesures de suivi et d'amélioration des connaissances scientifiques (suivi ornithologique, cartographie des habitats, étude de fréquentation...)

Travail en petits groupes sur les mesures du site Natura 2000 de Chausey

Ce groupe de travail fait suite au précédent GT « Usages » du 22 mars 2024 où il était question de définir les facteurs d'influence, les pressions et les impacts ayant cours sur le patrimoine naturel de Chausey.

Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

GT Usages du 22 mars 2024

3 notions abordées

Facteur d'influence

Naturel ou anthropique, agit de façon directe ou indirecte sur l'état du patrimoine naturel

Pression

Effet positif ou négatif d'un facteur d'influence sur le patrimoine naturel

Impact

Conséquence de la pression sur l'état du patrimoine naturel

Travail en petits groupes sur les mesures du site Natura 2000 de Chausey

Des mesures, des réglementations et des démarches locales existent déjà sur l'archipel et la zone marine de Chausey. L'idée est de s'appuyer sur ces dernières et de les compléter ou de les renforcer au besoin. De plus, dans le DOCOB de la ZPS de 2010, certaines mesures proposées n'ont pas été mises en œuvre. Il pourra être proposé de les actualiser et les compléter par de nouvelles mesures évoquées dans ce GT.

Madame Dedieu rajoute que ce groupe de travail est le premier de la phase « plan d'action » et qu'il y en aura d'autres en 2026 sur les habitats marins et terrestres, les mammifères marins et les poissons amphihalins. Une restitution de l'ensemble des propositions de ces groupes de travail aura lieu ensuite, en amont de la validation du DOCOB en comité de pilotage.

Les mesures relatives à la pêche professionnelle bénéficieront de groupes de travail dédiés, en relation avec les analyses de risque pêche.

Les différents acteurs concernés par les mesures de gestion seront sollicités ultérieurement pour les préciser et les détailler. Les scientifiques et les opérateurs du DOCOB affineront les propositions des différents groupes de travail.

A l'issue de cette présentation, les participants ont été répartis en deux groupes pour élaborer des mesures de gestion relatives aux oiseaux nicheurs et aux oiseaux hivernants ou migrateurs.



2. Travail en groupes sur les mesures relatives aux enjeux « oiseaux » du site Natura 2000 de Chausey

Les participants ont été répartis en deux demi-groupes et ont travaillé à partir d'un tableau répertoriant les facteurs d'influence et les pressions associées. Ce tableau constitue le format synthétique de la nouvelle méthode d'élaboration des plans de gestion selon la méthode nationale (CT88). Il a été présenté aux participants sous une forme simplifiée, incluant l'enjeu, les facteurs d'influence observés, les pressions subies et les objectifs opérationnels associés.

Les participants avaient pour mission de définir collectivement des mesures de gestion répondant aux pressions identifiées lors du groupe de travail du 22 mars 2024, concernant les enjeux « oiseaux nicheurs » et « oiseaux hivernants et migrateurs ». Chaque participant a ainsi pu exprimer son point de vue et formuler des propositions, lesquelles ont été discutées puis validées au sein de chaque demi-groupe. Les demi-groupes ont ensuite été permutés afin que chaque participant puisse contribuer aux deux enjeux. Ils ont disposé d'une synthèse des propositions du groupe précédent et ont pu confirmer, modifier ou compléter ces propositions par de nouvelles suggestions.

Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Consignes

But : définir collectivement des mesures de gestion sur les enjeux « Oiseaux », qui seront affinées par les opérateurs du DOCOB

2 tables avec 2 animatrices

- Se répartir en 2 groupes qui tourneront au bout de 45 min
- Proposer des mesures de gestion au regard des pressions identifiées sur les enjeux « Oiseaux », sur l'intégralité du site

Travail en petits groupes sur les mesures du site Natura 2000 de Chausey

Organisation : 2 groupes

Oiseaux nicheurs

Oiseaux hivernants / migrateurs

Enjeu « oiseaux nicheurs »

Oiseaux nicheurs

Facteur d'influence	pression	objectif opérationnel	mesure
Espèce envahissante	prédation des nids par le rat	limiter la prédation des nids par le rat	
Régession des pratiques pastorales	Embranchement	Revenir à l'embranchement des toits pour éviter les rats	
Pêche professionnelle	Capture accidentelle en mer	cf. A.R. Pêcheurs	
Plaisance, activités professionnelles (construction, pêche)	Contamination, macrodéchets	limiter les contaminants et les macrodéchets en mer	
Activités humaines (plaisance, kit-surf, kayak, paddle, pêche à pied, drone, chasse aux ours en mer...)	Dérangement	Revenir à la pêche humaine en période de nidification	
Changement climatique	Augmentation du niveau marin, des températures, modification des conditions météorologiques (vent, pluie, houle...)	Anticiper les conséquences des impacts du changement climatique sur les zones d'habitat des oiseaux (érosion, inondation...) Rechercher des possibilités d'adaptation des conditions d'accueil des colonies	

Oiseaux nicheurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaires
Espèce envahissante	Prédation des nids et des poussins par le rat	Limiter la prédation des nids par les rats	Sensibilisation du public sur le fait de ne pas abandonner ses déchets dans la nature	
			Amélioration de la gestion des poubelles et sensibilisation des Chausiais à cette problématique	
			Suivi des populations de rats sur l'archipel	NB : la Griffes de sorcière pourrait favoriser les rats
			Poursuite de la dératisation adaptée aux résultats du suivi des populations de rats sur l'archipel	But = limiter l'expansion du rat et maintenir les populations à un niveau acceptable pour les oiseaux nicheurs



Oiseaux nicheurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaires
				Mettre des postes d'appâtage dans les ports, sur les navettes, sur les barges conchylicoles et éventuellement les bateaux de plaisance. Cette dernière cible est difficile à atteindre, peut-être plus axer sur une mesure de sensibilisation des plaisanciers en s'appuyant sur les associations existantes. Utilisation d'enregistreurs d'ultrasons en cours par le GONm pour optimiser la dératation
Activités humaines (kayak, paddle, pêcheurs à pied, chiens non tenus en laisse, drones, effarouchement ...)	Dérangement	Réduire le dérangement lié aux activités humaines en période de nidification	Renforcement des contrôles pour faire respecter la réglementation existante concernant l'interdiction de débarquement sur les îlots (<u>Arrêté préfectoral N°7 du 2 juillet 1968 portant création d'une réserve de chasse sur l'Archipel des îles Chausey et Arrêté préfectoral du 10 mars 2000 portant reconduction de la réserve de chasse et de faune sauvage des îles Chausey (format pdf - 129.6 kio - 19/10/2023)</u>)	Mesure prioritaire + Suivi du dérangement ?
			Mise en œuvre de contrôles pour faire respecter la vitesse des bateaux afin de limiter le bruit (https://www.manche.gouv.fr/co)	Mesure non consensuelle Importance des gestionnaires



Oiseaux nicheurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaires
			ntenu/telechargement/16893/105431/file/APM-97-2013_loisirs-nautiques.pdf	portuaires : manque la SPL des ports de la Manche
			Sensibilisation des plaisanciers à la réglementation existante (en lien avec l'interdiction de débarquement sur les îlots et la vitesse dans l'archipel)	Notamment dans la partie ouest de l'archipel, bateaux en provenance de Saint-Malo Mesure prioritaire
			Développement d'outils de communication, de sensibilisation et de charte de bonne conduite/pratique avec les différents clubs et usages (incluant des formations à l'environnement)	A cibler : SPL des ports de la Manche, école professionnelle de pêche, clubs nautiques, CRC, CRPM, associations de pêcheurs de loisirs, de plaisanciers, de vol libre, de dronistes, de randonneurs...
			Encadrement réglementaire des nouveaux usages comme le survol (drones, ULM, hélicoptère)	Le kitesurf se pratique plutôt en hiver
			Sensibilisation des militaires (gros porteurs)	
			Extension sur l'estran (domaine public maritime) de l'arrêté d'interdiction des chiens non tenus en laisse sur Chausey	Mesure prioritaire et très consensuelle
Régression des pratiques pastorales (il y avait des vaches et de l'écobuage sur la Grande île et les îlots il y a plus de 50 ans) et	Embroussaillement	Réduire par endroits l'embroussaillement des îlots pour favoriser la nidification	Poursuite de l'expérimentation de pâturage voire de débroussaillage mécanique contrôlé sur les îlots avec mise en place d'indicateurs	Besoin de tirer des enseignements des expérimentations de pâturage extensif sur certains îlots et de disposer d'une carte de répartition des



Oiseaux nicheurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaires
dynamique naturelle				nicheurs avant d'établir un « plan de gestion » par îlot. Un des indicateurs devra être le niveau marin (en lien avec le changement climatique)
Pêche professionnelle	Captures accidentelles	Cf ARP espèces à venir en 2026		
Plaisance et activités professionnelles (conchyliculture , pêche)	Contaminants, macrodéchets	Limiter les contaminants et les apports de macrodéchets en mer	Suivi des contaminants et de la quantité de macrodéchets	
			Poursuite du ramassage des déchets dans le Sound	
			Poursuite du groupe de travail sur la déprédation pour rechercher l'équilibre entre effarouchement/tirs létaux et utilisation de moyens de lutte en plastique pour la conchyliculture + suivi des espèces non cibles lors des effarouchements	A l'heure actuelle, pas de tirs létaux en période de reproduction, juste de l'effarouchement Mesure proposée par le CRC Mesure non consensuelle car contradiction pour les associations environnementales entre les actions visant à favoriser l'accueil des goélands nicheurs à Chausey et le fait de les effaroucher en parallèle. Par ailleurs, Manche Nature n'est pas associé au groupe de



Oiseaux nicheurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaires
				travail sur la déprédation.
			Veille sur les travaux de recherche visant à limiter l'usage du plastique dans les activités professionnelles (conchyliculture et pêche)	Par exemple, filets biosourcés ou matières biofragmentables plus respectueux de l'environnement
			Sensibilisation des professionnels pour éviter les rejets de déchets en mer	
			Promotion et soutien des démarches respectueuses de l'environnement (Ecogestes, Ports propres...)	
			Mise aux normes de l'aire de carénage des professionnels	Pas une mesure du DOCOB car en dehors du périmètre. De plus les travaux sont en cours à Granville et portés par la collectivité.
			Mise en place de contrôles pour lutter contre le carénage illégal sur la Grande île	
			Proposition d'une aire temporaire/mobile de carénage pour les petites unités chausiaises et sensibilisation des chausiais à cette problématique	
			Amélioration du système d'assainissement non collectif de la Grande île	Mesure ne relevant pas du DOCOB car liée à la qualité de l'eau
			Implication de l'animateur Natura 2000 dans les instances du SAGE	



Oiseaux nicheurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaires
Changement climatique	Augmentation du niveau marin, des températures, modification des conditions météorologiques (pluviométrie, houle, tempêtes, vents...)	Améliorer les connaissances des impacts du changement climatique sur les zones fonctionnelles des colonies (repos, alimentation et reproduction)	Veille sur les études relatives au changement climatique	Un marégraphe et un houlographe seront installés à Granville en lien avec le SHOM
			Suivi de l'alimentation des nicheurs	But = observer l'évolution au regard des conséquences du changement climatique. Complicé et coûteux à mettre en place
		Rechercher les possibilités d'adaptation des conditions d'accueil des colonies	Débroussaillage de certains îlots pour offrir plus de surfaces propices aux nicheurs et pour limiter les effets des tempêtes au printemps dans la partie basse des îlots	Dépendant des espèces

Il a également été évoqué qu'il fallait établir une hiérarchie entre les impacts nécessaires des activités économiques et les impacts qui peuvent être évités.

L'importance des instances telle que celle du SAGE est soulignée concernant la qualité de l'eau (contaminants) à Chausey.

Enjeu « oiseaux hivernants et migrateurs »

Oiseaux hivernants et migrateurs			
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion
Activités humaines (pêche à pied, plaisance, chiens divaguant sur l'estran, effarouchement et tirs / conchyliculture)	Dérangement (La notion de dérangement « passif » par occupation de l'espace et de dérangement « actif » lors de l'activité a été évoquée)	Réduire le dérangement lié aux activités humaines en période interuptiale	Conchyliculture : Poursuite du groupe de travail sur la déprédation et les effarouchements Pêche à pied de loisirs : sensibilisation et communication sur la réglementation espèces protégées et plus spécifiquement sur les notions de dérangement de l'avifaune à marée basse (quel type de dérangement selon les
Pêche professionnelle	Captures accidentelles en mer	Se approprier	PFAS ① Con' affaiblir sur plan ciblé - sur aspect Apiculture (Hauts de la zone ad
Plaisance, activités professionnelles (conchyliculture, pêche professionnelle)	Contaminants, macrodéchets	limiter les contaminants et apports de macrodéchets en mer	PFAS ① Con' affaiblir sur plan ciblé - sur aspect Apiculture (Hauts de la zone ad
Changement climatique	Augmentation du niveau marin, des températures, modification des conditions météorologiques (vent, pluie, houle...)	Améliorer les connaissances des impacts du changement climatique sur les zones fonctionnelles des oiseaux interuptiaux Rechercher les possibilités d'adaptation des conditions d'accueil	avoir une vision des apports par analyse locale

Oiseaux hivernants et migrateurs

Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaire
Activités humaines (pêche à pied, plaisance, chiens divaguant sur l'estran, effarouchement et tirs / conchyliculture)	Dérangement (La notion de dérangement « passif » par occupation de l'espace et de dérangement « actif » lors de l'activité a été évoquée)	Réduire le dérangement lié aux activités humaines en période interuptiale	Conchyliculture : Poursuite du groupe de travail sur la déprédation et les effarouchements	Le modèle actuel semble convenir pour poursuivre les échanges sur cette problématique
			Pêche à pied de loisirs : sensibilisation et communication sur la réglementation espèces protégées et plus spécifiquement sur les notions de dérangement de l'avifaune à marée basse (quel type de dérangement selon les	Rappel à la réglementation en termes de non dérangement d'espèce protégées et de leurs zones de quiétude et d'alimentation pour éviter de faire décoller les groupes d'oiseaux en alimentation/repos sur la plage. Un consensus a été trouvé sur l'obligation de tenir son chien en laisse et sur des actions de sensibilisation auprès des



Oiseaux hivernants et migrateurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaire
			espèces, les zones à éviter selon les périodes)	associations de pêche à pied de loisirs en particulier. Les échanges ont également porté sur l'éventualité de restreindre l'accès à certaines zones de l'archipel servant de secteurs d'alimentation et de quiétude pour les oiseaux hivernants, migrateurs (et nicheurs), notamment pour les limicoles côtiers lors des marées basses. Cette proposition n'a toutefois pas recueilli de consensus.
			Usagers de loisirs : Interdiction des survols de drone à usage non professionnel dans l'archipel toute l'année, à l'exception des usages professionnels soumis à autorisation dans le cadre de la réglementation en vigueur.	Les survols en drone ont été évoqués et traités en séance avec l'idée que les mesures associées au dérangement par survol de drones concerneraient plus fortement les oiseaux nicheurs et la période estivale. Information post-GT => actuellement, une partie de la grande île est interdite au survol de drone. 
			Usagers sur l'estran - chiens non tenus en laisse : Obligation de tenir en laisse les chiens sur toutes les zones du site ouvertes au public, l'accès aux	Des interrogations se sont posées sur la réglementation en vigueur. Voici des éléments de réponse post-GT permettant de justifier la mesure : Règle nationale de base (hors arrêtés locaux) sur le domaine public (rues, chemins, places, espaces



Oiseaux hivernants et migrateurs

Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaire
			secteurs réglementairement interdits demeurant prohibé.	naturels) : Le chien doit être sous la surveillance effective de son maître. Il est considéré en divagation s'il est hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son maître (sauf action de chasse). Un chien non tenu en laisse n'est donc pas automatiquement interdit, tant qu'il reste sous contrôle strict. Cas où la laisse est obligatoire 1) En agglomération Très souvent obligatoire, car la majorité des communes ont pris un arrêté municipal imposant la laisse : sur les trottoirs, dans les parcs publics, sur les plages, dans les lieux fréquentés. En pratique : en ville, la laisse est la règle, sauf indication contraire. 2) En forêts et espaces naturels En forêt publique (ONF) : chiens tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (période de reproduction de la faune sauvage). En dehors de cette période : laisse non obligatoire sauf Arrêté local. 3) Dans les sites protégés (Natura 2000, réserves, parcs) Des restrictions spécifiques sont fréquentes : laisse obligatoire, voire interdiction totale des chiens, même tenus en laisse. Ces règles sont fixées par arrêtés préfectoraux, après consensus lors de l'établissement des règlements de site et des DOCOB Natura 2000. Dans un site Natura 2000, l'obligation d'utiliser une laisse toute l'année est souvent proposée dans les mesures à mettre en œuvre par la préfecture pour limiter le dérangement de la faune.
			Touristes, plaisanciers : Soutenir la poursuite du suivi et l'évaluation de la fréquentation de la Grande île.	Même si cette mesure concerne moins l'enjeu des oiseaux hivernants et migrateurs, elle a été évoquée comme utile d'un point de vue général car elle peut malgré tout être vecteur d'une fréquentation sur l'estran en plus de la Grande île.
			Plaisanciers avec navires à moteurs : Veiller au respect de la réglementation maritime applicable en	La mesure a été examinée au regard d'une pression de dérangement hivernale jugée globalement modérée. Par ailleurs, la réglementation en vigueur limite



Oiseaux hivernants et migrateurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaire
			matière de limitation de la vitesse des navires, en particulier à proximité des îlots de l'archipel de Chausey (5 nœuds à moins de 300 m du rivage).	déjà la vitesse des navires à 5 nœuds dans la bande des 300 mètres à partir du rivage, règle applicable à l'ensemble du pourtour de l'archipel de Chausey. Cette limitation est également rappelée dans le guide local de navigation, notamment dans le chenal du Sound et à proximité des îlots, couvrant ainsi l'essentiel de l'archipel. Cette mesure pourra être reprise pour les oiseaux nicheurs.
Pêche professionnelle	Captures accidentelles	Cf ARP espèces à venir en 2026		
Plaisance et activités professionnelles (conchyliculture, pêche)	Contaminants, macrodéchets	Limiter les contaminants et apports de macrodéchets en mer	Idem oiseaux nicheurs	Ce point n'a pas été abordé avec le 1 ^{er} groupe et le second a demandé à se reporter aux conclusions du groupe sur les oiseaux nicheurs
Changement climatique	Augmentation du niveau marin, des températures, modification des conditions météorologiques (pluviométrie, houle, tempêtes, vents...)	Améliorer les connaissances des impacts du changement climatique sur les zones fonctionnelles des oiseaux internuptiaux Rechercher les possibilités d'adaptation des conditions d'accueil des	Idem oiseaux nicheurs	Ce point n'a pas été abordé avec le 1 ^{er} groupe et le second a demandé à se reporter aux conclusions du groupe sur les oiseaux nicheurs

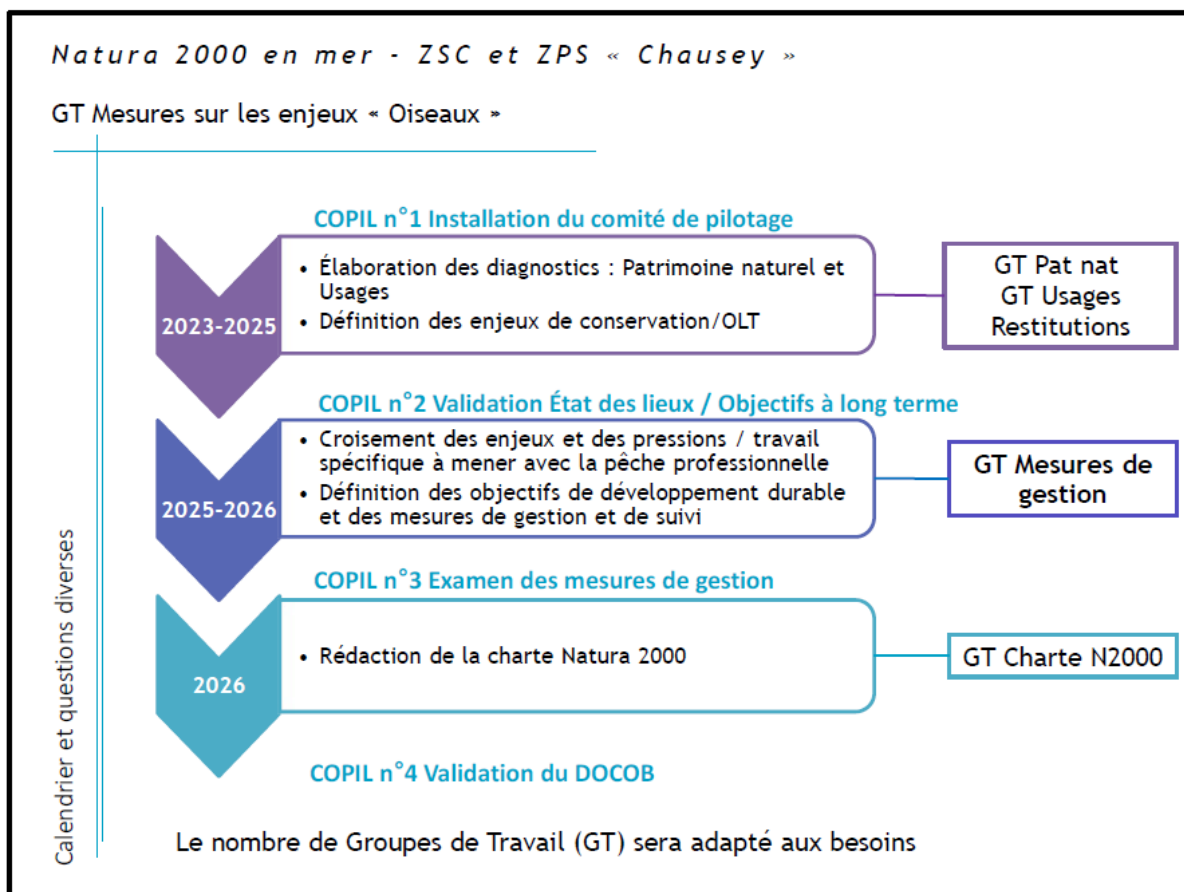
Oiseaux hivernants et migrateurs				
Facteur d'influence	Pression	Objectif opérationnel	Mesure de gestion	Commentaire
		oiseaux internuptiaux		

Une proposition de tableaux d'arborescence selon la nouvelle méthode des plans de gestion (cahier technique n°88) est jointe à ce compte-rendu (une feuille par enjeu). La formulation des mesures a été harmonisée entre les deux enjeux « oiseaux nicheurs » et « oiseaux hivernants/migrateurs » et des suivis scientifiques, permettant de remplir les indicateurs d'état et de pression, ont été ajoutés.

3. Calendrier et questions diverses

Comme évoqué précédemment, ce groupe de travail est le premier initié en 2025 sur les mesures de gestion, mais il est prévu d'en faire d'autres en 2026 sur les autres compartiments du patrimoine naturel et ceux liés à la pêche professionnelle. La charte du DOCOB fera également l'objet d'un groupe de travail en 2026.

L'équipe animatrice est à disposition pour répondre à toutes les questions sur cette démarche.





Communication/suivi de la démarche

<https://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/les-sites/chausey-zsc-et-zps/concertation-docob-chausey>

Natura 2000 en mer - ZSC et ZPS « Chausey »

GT Mesures sur les enjeux « Oiseaux »

Communication / Suivi de la démarche

<https://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

Calendrier et questions diverses

Chausey (ZSC/ZPS)

Principalement cibles pour ses habitats marins, oiseaux marins (migrateurs et résidents) et mammifères marins, le site de Chausey concentre de nombreux enjeux naturels d'intérêt communautaire justifiant sa désignation en site Natura 2000 (ZSC et ZPS). La partie marine de ces deux sites, largement prédominante, s'étend jusqu'aux sites Natura 2000 « Baie du Mont-Saint-Michel » et « Jura/au-delà des cartes marines proche des sites ZPS « Havre de la Sienne » et ZSC « Littoral Ouest du Cotentin de Breboul à Miro ». Les sites Natura 2000 de Chausey se situent dans le golfe normanno-breton, vaste zone marine entre la Normandie et la Bretagne Nord, face aux départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine.

Les îles Chausey forment un archipel d'environ 3000 ha à 9 miles nautiques de Granville (environ 17 km) et 15 miles nautiques de Saint-Malo (26 km). Elles sont rattachées administrativement à la ville de Granville depuis 1894. L'archipel se caractérise par un message (différence de hauteur entre la mer haute et la mer basse) qui peut atteindre 85 mètres, ce qui explique la variété des paysages du site selon les périodes où il est fréquenté.

On compte au total 159 îles et îlots dispersés dont certains ne dépassent qu'à marée basse, l'isthme (zone de balancement des marées) (environ 3600 hectares dont 1000 sont constitués de substrats meubles).

Les îles Chausey sont un formidable réservoir biologique pour de très nombreuses espèces animales et végétales qui trouvent là les conditions nécessaires à leur développement. La diversité des invertébrés marins est exceptionnelle tout comme la diversité algale. Les oiseaux constituent quant à eux la faune la plus facilement identifiable et observable, et ce toute l'année.

Quelques chiffres

- Une Zone de Protection Spéciale "ZPS" de 62 475 hectares (Directive Oiseaux 2009/147/CE)
- Une Zone Spéciale de Conservation "ZSC" de 82 836 hectares (Directive Habitat, Faune, Flore, 92/43/CEE)
- 5000 hectares de Douvres public excellentes attribués au Conservatoire du Littoral.
- 1000 hectares d'écotopes dont environ 1000 ha de récifs rochers.
- Environ 300 hectares d'habitat de Zostera maritima soit le 3e plus grand en France.
- Une vingtaine d'îles et îlots plus de 130 îlots dans l'archipel de Chausey pour la tradition locale, il s'agit d'un total de 52 îles à marée haute (dont que les 52 marées de l'année), 300 des îles à marée basse (dont que les 300 jours d'une année).
- Autour de 240 espèces d'oiseaux déjà observés sur le site.
- 44 espèces d'oiseaux ayant contribué à la désignation du site en ZPS, dont 14 nichent à Chausey.
- 1000 couples de Cormorans leucophaea, soit plus de 1 % des effectifs européens et 13% des effectifs.



Annexe

Liste des participants

12-12-2025 GT "Oiseaux" Natura 2000 CHAUSEY

Nom	Prénom	Mail	Signature
GUICHARD	Guendoline	gguichard@smel.fr	
GUIGNY	Armand	armand.guigny@ors-gouv.fr	
DOLIGE	Candice	c.dolige@granville-terre-mai.fr	
LEGUENEL	Didier		
HERBERT	Philippe	p.c.s.herbert@orange.fr	
BASUYAUX	Olivia	obasuyaux@u2e-ec.fr	
BASUYAUX	Cécile		
NIEL	Henri	conservatoire du littoral	
JACQUOT	Marcel	marcel.jacquot50@orange.fr	
LIZOT	Pascal	pascal.lizot@orange.fr	
HEDOUIN	Nicolas	nic.hedouin@ville-granville.fr	
GAUCHET	Guendoline	g.gauchet@conservatoire-du-littoral.fr	
LEPERCHOIS	Maïrah	maïrah.leperchois@les-chaussey.net	
LAUNAY	Amandine	a.launay@depln.fr	
BLANCHET	Pierre-Jean	blanchet.pj.fr@nec.fr	
BOUCHEN	PATRICK	consulasso@gmail.com	
ROBBE	Sauvage		
BUNEL	Vincent	v.bunel@granville-terre-mai.fr	
le Hanne	Franck	lehannefrank@gmail.com	
Debaux	Gérard	GONM	
Touvet	Laura	manche-nature@orange.fr	
LESOUQUET	Tirotan	laura.touvet@orange.fr	
BREBANT	Ende	CRC	
		CRC	